



Evaluation à mi-parcours et préparation de l'évaluation finale du CPRDFOP 2017- 2022

Plénier du CREFOP, 29 novembre 2021



Sauléa





Ordre du jour

1. **Propos introductifs : présentation de l'évaluation**
2. **Présentation du rapport final par le cabinet Sauléa**
3. **Questions – réponses puis échange avec les membres du Plénier**



(1) Propos introductifs : Présentation de l'évaluation



La demande d'évaluation

Demande de la Région Normandie

La mission porte sur l'évaluation à mi-parcours et la préparation de l'évaluation finale du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) 2017-2022 de la Région Normandie.

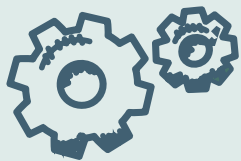
Si l'évaluation finale de tout CPRDFOP est inscrite dans la loi, cette évaluation à mi-parcours est une spécificité du CPRDFOP normand qui en fait une source complémentaire à l'évaluation finale dans la perspective du futur contrat (voir axe 4.1.2).

Cette évaluation porte donc sur les années 2017, 2018 et 2019. Elle se déroule en deux phases :

1. 1ere phase : évaluation à mi-parcours du CPRDFOP 2017-2022, arrêtée au 31/12/2019. Cette première phase devra également intégrer un « focus » sur les effets de la crise sanitaire dans la mise en œuvre du CPRDFOP au cours du premier semestre 2020.
2. 2e phase : à partir des résultats de l'évaluation de la phase 1 il s'agit de dresser des premières recommandations pour la fin de la période de programmation et de préparer la méthodologie de l'évaluation finale du CPRDFOP, prévue au premier semestre 2023.

Objectifs de la mission

- Réaliser un bilan des réalisations et des résultats obtenus à mi-parcours et identifier les raisons et les conditions du succès ou les obstacles.
- Alimenter les réflexions avec les conclusions et les recommandations de l'évaluation pour l'ajustement de la démarche en cours et la préparation de l'évaluation finale.
- Apporter un appui méthodologique et un regard externe pour questionner le dispositif de suivi-évaluation du CPRDFOP tel qu'il existe aujourd'hui, puis proposer un questionnement et une méthode d'évaluation finale idoines
- Produire de nouveaux éléments de connaissance à l'échelle régionale concernant les effets de la crise sanitaire sur les professionnels de la chaîne emploi, formation et orientation professionnelle (EFOP) et les stagiaires de la formation professionnelle.



La méthode en un coup d'œil

Phase 1 : Evaluation à mi- parcours du CPRDFOP 2017- 2022 et impacts de la crise COVID-19

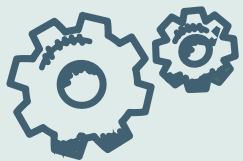
Réunion de lancement	
Analyse documentaire	Analyse du dispositif et des indicateurs de suivi du CPRDFOP
10 entretiens de cadrage avec la Région et les signataires du CPRDFOP	
Rédaction d'une note de cadrage	
Comité technique N°1	
Entretiens avec les partenaires stratégiques de la Région	
Approfondissement de 3 thématiques (48 entretiens)	
Focale sur les effets de la crise sanitaire COVID-19 (19 entretiens, 2 questionnaires : 30 OF répondant et 90 stagiaires ou bénéficiaires SPRO)	
Rédaction du rapport intermédiaire	
Comité technique n°2	Comité de pilotage n°1

Livrables n°1 :
Note de cadrage
Diaporama de
présentation de la note
de cadrage
Synthèses des
approfondissements
thématiques
Rapport intermédiaire
Diaporama de
présentation du rapport
intermédiaire

Phase 2 : Elaboration des recommandations de l'évaluation à mi-parcours et préparation de la méthodologie de l'évaluation finale

3 groupes de travail sur les préconisations liées au CPRDFOP (gouvernance, animation territoriale, prospective)	
Stabilisation de l'analyse évaluative et des pistes pour l'action	
Mise à jour des indicateurs pertinents pour le suivi-évaluation du CPRDFOP	
Groupe de travail sur le référentiel d'évaluation finale du CPRDFOP	Stabilisation de la méthodologie de l'évaluation finale
Rédaction du rapport final et d'une synthèse	
Comité technique n°3	Comité de pilotage n°2
★ Présentation en CREFOP (plénier et commission)	

Comptes rendus des
groupes de travail
Référentiel pour
l'évaluation finale
Liste d'indicateurs
Rapport final
Synthèse du rapport
final
Diaporama de
présentation du rapport
final



Les réalisations



Plus de 100 sources documentaires compulsées



11 entretiens sur les 12 prévus au titre de la focale « SPRO »



22 entretiens sur les 20 prévus au titre de la focale « gouvernance »



18 entretiens au titre de la focale « COVID-19 »



15 entretiens sur les 12 prévus au titre de la focale « animation territoriale »



Dans le cadre de la focale COVID, deux enquêtes en ligne ont été diffusées entre fin avril et fin juin: entreprises de formation (30 répondants) et stagiaires (90 répondants)



(2) Présentation du rapport final

(2.2) Gouvernance: les messages clefs



La gouvernance du CPRDFOP

Un pilotage du CPRDFOP confié au quadripartisme

- Un choix clair en région de confier au quadripartisme la construction puis le suivi du CPRDFOP
 - Via une commission temporaire pour son élaboration
 - Via les instances du CREFOP pour son suivi
- Des instances qui contribuent manifestement au développement / maintien de l'interconnaissance entre les partenaires
- Une fonction de présentation / échange d'informations bien remplie et nécessaire – d'autant plus dans un contexte de mouvements dans le champ EFOP
- Des instances qui contribuent à actualiser « en continu » l'analyse des besoins en compétences sur le territoire normand
- Une mise à disposition de la documentation présentée sur un espace en ligne partagé
- Deux commissions particulièrement dynamiques : commission 2 (orientation, carte des formations, suivi du CPRDFOP et évaluation) et la sous-commission ad hoc relative au PRIC

Des décisions collectives moins portées en CREFOP que dans le cadre de conventions ou de contractualisations bi ou tripartites

- Les instances du CREFOP ne constituent pas des lieux de prise de décisions collectives en cohérence avec sa définition réglementaire
- Une volonté d'articulation et de mise en cohérence des actions existe, illustrée par plusieurs types de contractualisation:
 - La convention Région – Pôle emploi actant le positionnement complémentaire des deux acteurs en matière d'achats de formation malgré quelques « chevauchements » sur les réponses conjoncturelles
 - Les accords de partenariat de la Région avec les OPCO ou les organisations professionnelles (information métiers et achat de formation)
 - L'accord de partenariat entre la Région et la Région Académique sur l'information métiers et l'orientation
 - L'accord entre la Région et l'Agefiph traitant de manière transversale l'inclusion des personnes en situation de handicap



La gouvernance du CPRDFOP

Dans un contexte de réformes, un CPRDFOP qui ne fait plus référence pour l'action des partenaires

- Un document qui ne fait plus référence pour les partenaires – sans remise en cause « au fond » de ses orientations
 - ... car il n'a pas de réelle traduction opérationnelle
 - ... car il a été moins porté politiquement que le Plan d'Investissement dans les Compétences, d'autres stratégies sectorielles ou plans d'actions...
 - ... car suivi par une commission thématique (non transversale)
- Un contexte qui renforce le sentiment préexistant d'une contractualisation de portée très large, dont il est difficile pour les acteurs de repérer les contours et les limites ...

L'architecture et les modalités d'animation des instances du CREFOP en question

- Dans un contexte de mouvements institutionnels, des difficultés pour le bureau et certaines commissions du CREFOP à actualiser leur feuille de route...
- ... bien que la culture du dialogue entre partenaires permette d'aborder tous les sujets
- Des instances quadripartites qui souffrent d'un manque de dynamisme et se rapprochent de « *chambres d'enregistrement* » ...
- Un souhait partagé d'améliorer les modalités d'animation et d'échange au sein et entre ces instances
- Différents leviers pour aboutir à une « *vision d'ensemble* »
 - Une précision des modalités de coordination avec les CATEF
 - Un renforcement de la participation des partenaires sociaux aux CATEF
 - Une révision de l'ensemble de l'architecture des composantes du CREFOP

Quelques ingrédients du succès, pour une mise en cohérence des actions partenariales

- Un portage politique fort, et partagé
- Une feuille de route opérationnelle, concrète et lisible
- Une animation réelle, au-delà d'une simple fonction de secrétariat
- Des relations de confiance consolidées et établies avec des nouveaux acteurs

(2) Présentation du rapport final

(2.2) Gouvernance: les préconisations

Contractualisation	• Pour une future période de contractualisation, clairement afficher le « statut » du contrat comme étant un document stratégique posant les attentes partagées par les acteurs et complété par des fiches actions plus opérationnelles. • Repréciser, en conséquence, le périmètre du CPRDFOP et les engagements de chaque partenaire dans la dynamique collective, au regard de leur propre champ de compétences (comme de contraintes) • Maintenir et alimenter en continu l'espace numérique partagé (accessible à tout « nouvel entrant ») proposant des ressources informatives / professionnalisantes autour des repères réglementaires structurants liés, entre autres, au CPRDFOP
Comitologie	• Ajuster la comitologie actuelle, en particulier en « sortant » le suivi-évaluation du CPRDFOP de la commission 2 pour le positionner de manière plus transversale : bureau ? Plénier ? • Doter chaque commission d'une feuille de route actualisée, partagée et opérationnelle • ... intégrant les priorités du CPRDFOP... • et cohérentes entre elles. Le bureau comme instance de coordination des commissions ?
Articulations des « échelles »	• Préciser les articulations attendues entre le CPRDFOP et les conventions signées entre les partenaires. Principe de cohérence ? • Préciser la participation attendue des partenaires non signataires au sein du CREFOP : Simple information ? Consultations ? Groupe de travail / réflexion ? Contribution volontariste à la mise en œuvre? • Réaffirmer le positionnement des CATEF en « relai territorial » des priorités du CPRDFOP, ainsi que leur caractère quadripartite • Faire des points réguliers, en commission 3 ou au sein des instances transversales, sur les réalisations et les actions menées sur les territoires au titre des CATEF

Suivi-évaluation

- En fonction des préconisations retenues sur la comitologie, formaliser de manière partagée le cadre de suivi des actions liées au CPRDFOP et sa prochaine évaluation (document type, nature des informations attendues – ex. réalisations en termes de formations, réunions effectives de l'instance dédiée, plans d'actions territoriaux...)
- S'accorder sur un calendrier régulier de partage des réalisations, et prévoir un temps dédié au suivi du CPRDFOP au cours des réunions des composantes du CREFOP
- Annexer au CPRDFOP un outil de suivi (en tant que repère pour l'action collective)
- Introduire dans les conventions partenariales des objectifs concrets en termes de réalisations / résultats et effets attendus, en lien avec les enjeux du CPRDFOP

Animation

- Définir en début d'année un calendrier pour toutes les commissions, de manière suffisamment anticipée et qui n'évolue pas dans le temps
- Proposer des modalités d'animation hybrides articulant présentiel et distanciel ou, a minima, prévoir un certain nombre de réunions uniquement en présentiel en plus de celles organisées à distance
- Soutenir les présidents et vice-présidents des commissions dans la préparation des réunions en s'assurant que :
 - L'ordre du jour soit connu suffisamment à l'avance pour que les partenaires puissent préparer/soumettre leurs contributions en amont
 - L'ordre du jour hiérarchise les points à traiter en fonction de leur nature (information simple, ou nécessitant un débat pour aboutir sur un avis, par exemple)
 - Le temps dévolu par l'ordre du jour soit suffisant pour les points à traiter
 - L'animation des débats et la répartition de la parole soient organisées en cohérence avec le temps des séquences
- Maintenir et actualiser l'espace numérique partagé pour la mise à disposition de tous les participants de l'ensemble des ressources

(2) Présentation du rapport final

(2.3) Animation territoriale: les messages clefs



L'animation territoriale

Une animation territoriale en miroir de l'animation régionale

- La création d'une équipe dédiée en 2016 puis de la Direction Animation Territoriale Emploi Compétences (DATEC) en 2020 au sein de la Région pour positionner l'animation au plus près des territoires
- Une Charte de l'animation territoriale cosignée entre l'Etat et la Région avec un découpage territorial correspondant aux arrondissements
- Les CATEF comme instances opérationnelles qui contribuent à l'animation au niveau territorial

Une animation effective et pertinente

- Une animation territoriale effective sur l'ensemble des arrondissements
- Une qualité de relation entre les AEF et les sous-Préfectures

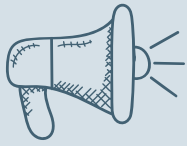
Les CATEF, complétés de groupes de travail opérationnels, repérés comme des instances pertinentes et utiles pour l'action partenariale

- Une bonne mobilisation partenariale dans les CATEF et les groupes de travail associés mais moins aisée pour les partenaires sociaux et les représentants opérationnels des OPCO
- Les CATEF contribuent *a minima* à maintenir ou développer l'interconnaissance entre les différents partenaires, ce qui est un préalable à l'action partenariale
- A un second niveau, elles sont un lieu d'échanges d'informations sur les orientations de chacun des acteurs, les nouveaux dispositifs qu'ils doivent déployer et les objectifs assortis
- De manière conjoncturelle, l'animation par visioconférence de ces instances devient plus « descendante » qu'à l'accoutumée

Une animation outillée et opérationnelle

- **Une animation territoriale effective** via la mise en place des CATEF sur l'ensemble du territoire et complétés par des groupes de travail opérationnels
- **Une animation outillée** via le site de l'animation territoriale (Carif-Oref) avec des données suffisantes au regard des enjeux qui contribue à une connaissance partenariale partagée, une prise de décision éclairée et des actions concrètes
- La connaissance territoriale partagée et les échanges réguliers entre partenaires permettent effectivement de déboucher sur des actions concrètes au local, ou a minima d'éclairer des prises de décisions régionales qui auront des conséquences à l'échelle territoriale.
 - Des demandes d'ouverture de nouvelles formations relayées au niveau régional
 - La mise en place d'actions de formation conjoncturelles, répondant à des besoins ponctuels avec le dispositif « Une formation, Un emploi »
 - L'ouverture de nouvelles sections de formation initiale, en prise avec les besoins des employeurs du territoire
 - Des plans d'actions territoriaux, qui peuvent décliner la stratégie globale du CATEF, ou répondre à une situation locale particulière
- **Une animation alimentée en continu** grâce au rôle joué par les animateurs emploi-formation de la Région favorisant l'actualisation des informations en lien avec les acteurs du territoire





Animation territoriale

Des points de vigilance

- Au niveau opérationnel, des **logiques concurrentielles** entre opérateurs locaux peuvent émerger, et peuvent être alimentées par des décisions nationales voire régionales
- Des actions de **communication** à renforcer autour des articulations recherchées entre dispositifs, notamment de développement des compétences
- Des dynamiques locales autour de **l'information métiers** qui viennent de redémarrer (nouveaux coordonnateurs de l'Agence de l'Oriente) et nécessitant encore une intégration au sein des CATEF

Des facteurs clefs de succès

- Une animation territoriale partagée entre Etat et Région
- Une vision partagée sur les enjeux et les priorités pour le territoire
- Une logique opérationnelle facilitée par une culture partenariale et la qualité de la relation entre les AEF et les Sous-Préfectures
- Des relations de confiance consolidées et établies en continu avec les nouveaux acteurs

(2) Présentation du rapport final

(2.3) Animation territoriale: les préconisations

Articulation des « échelles »

- **Maintenir une animation territoriale des politiques emploi – formation, partagée entre les acteurs du quadripartisme**
- Réaffirmer le positionnement des CATEF en « relai territorial » des priorités du CPRDFOP
- **Veiller à la mise en place, sur chaque territoire, d'un plan d'actions intégrant effectivement les orientations du CPRDFOP (par exemple avec un « socle minimal » à intégrer)**
- Organiser les modalités de partage d'informations entre le CREFOP (commission 3 ou instances transversales) et les CATEF pour leur apporter de la connaissance et faciliter l'essaimage entre territoires.
- Veiller à une information en continu des CATEF sur les engagements pris au niveau régional, qu'ils soient :
 - Sectoriels (accords de partenariat Région / branches par exemple) pour assurer une bonne articulation entre les approches territoriale et sectorielle
 - Ou contractuels, pour assurer une bonne déclinaison de la stratégie régionale

Prise de décision

- **Dans la continuité du travail assuré par les AEF de la Région, poursuivre le renforcement des interactions entre l'échelle locale (observation, animation) et l'échelle régionale (ingénierie de dispositifs, prise de décision) selon des process connus et partagés**
- Anticiper les effets potentiels des décisions nationales et régionales (création / suppression de dispositifs...) sur les partenariats opérationnels et les articulations de dispositifs au niveau territorial
- Veiller à l'utilisation effective de l'outil Before s'agissant des achats de formation « conjoncturels »

Animation territoriale

- **Maintenir l'organisation de l'animation territoriale autour d'une instance plénière et de groupes de travail thématiques, ainsi que des thématiques « obligatoires »**
- Maintenir la possibilité pour chaque territoire de se saisir d'enjeux spécifiques
- Veiller à une bonne intégration des coordonnateurs de l'Agence de l'Orientation dans les partenariats territoriaux...
- ...et plus largement de la thématique dans les instances territoriales
- Veiller à ce que différents acteurs économiques (taille et secteur) soient régulièrement entendus au sein des CATEF
- Valoriser les outils existants pouvant alimenter le diagnostic territorial et la comparaison entre territoires

Suivi-évaluation

- **Intégrer dans la réflexion sur le cadre de suivi du CPRDFOP une perspective territoriale – par exemple en identifiant quelques indicateurs clefs**
- Renforcer la notion de suivi-évaluation (au-delà des réalisations) dans les plans d'actions territoriaux et les fiches-actions
- Sur cette base, encourager les CATEF à inclure un point sur le suivi-évaluation à l'ordre du jour à des intervalles réguliers

(2) Présentation du rapport final

(2.4) Prospective: les messages clefs



Prospective

Un travail prospectif complémentaire des outils et initiatives préexistants

- Deux initiatives, qui ont été prises par la Région et les partenaires, pour renforcer le travail prospectif: la cellule technique prospective emploi/formation au sein du CREFOP et le DataLab
- Ce travail prospectif contribuera à alimenter la stratégie poursuivie par les partenaires dans le cadre du CPRDFOP sans se limiter à son périmètre
- La cellule a vocation à être positionnée sur l'axe observation du CPRDFOP et sera amenée à l'éclairer dans la durée

Une cellule prospective partie intégrante des instances du CREFOP

- Une cellule rattachée au bureau du CREFOP, censé définir ses priorités de travail
- En retour, des travaux prospectifs de la cellule qui alimentent les commissions et les autres instances du CREFOP
- Une synergie entre cellule et CREFOP qui pourrait amener dans le long terme vers :
 - Un niveau de connaissance identique entre partenaires
 - Des repères méthodologiques communs

Une contribution technique de la nouvelle cellule prospective pour éclairer les décisions stratégiques des partenaires et ce à plusieurs niveaux:

- Contribuer à une mise en partage des données socio-économiques entre plusieurs fournisseurs de données ;
- Entamer un travail d'"agrégation" des informations des différents fournisseurs de données ;
- Conduire un premier travail d'analyse des besoins des compétences, par territoire mais aussi par branche ou par secteur d'activité lorsque cela est possible – en particulier s'agissant des secteurs d'activités repérés comme prioritaires par les acteurs du quadripartisme (exemples de la silver economy, de l'agriculture...);
- Inscrire en miroir de ce travail sectoriel une réflexion et des analyses sur les besoins et aspirations des individus, notamment en termes de transition professionnelle, articulant une vision de court, moyen et de plus long terme (horizons 4-5 ans) ;
- Inscrire le travail prospectif en synergie avec les autres échelons et articuler les analyses régionales et territoriales à l'échelle des CATEF (feuilles de route) ;
- Valoriser les outils développés au niveau national ;
- Le renforcement d'une approche par compétences au service d'une offre de formation pertinente, par la mise en perspective des compétences demandées avec celles détenues.



(2) Présentation du rapport final

(2.4) Prospective: les préconisations

En lien avec
la
gouvernance
régionale

- Poursuivre le processus de co-construction engagé avec les partenaires pour la mise en place d'une cellule technique prospective emploi/formation au sein du CREFOP dans laquelle partager les données et les travaux des partenaires
- **Poursuivre la réflexion et arrêter une méthodologie appropriée et partagée pour mener des travaux prospectifs utiles à éclairer les stratégies des acteurs, des entreprises comme des salariés**
- Au niveau des sources censées nourrir la cellule :
 - Articuler et compléter le recours à l'intelligence artificielle avec des méthodologies de nature qualitative (enquêtes, dialogue avec les acteurs, entretiens,...)
 - Compléter l'analyse des données avec une analyse partenariale partagée pouvant renseigner une vision stratégique sur les enjeux emploi – formation professionnelle – orientation.
- Combiner travail de « production » de nouvelles données et travail de « mise en perspective » des données existantes
- Poursuivre la réflexion autour de la question de la temporalité de la prospective (long-moyen terme) en fonction de la stratégie partenariale qui sera adoptée et pouvant varier en fonction des secteurs
- Garantir une articulation efficace entre travaux ad hoc et prospective de plus long terme.
- **Assurer le lien avec le niveau national, notamment avec les travaux de France Compétences et des OPMQ.**
- **Distinguer le périmètre d'action de la nouvelle cellule avec celui de l'OREF et inscrire la collaboration avec le Carif-Oref de Normandie dans le cadre d'une convention.**
- Inscrire les OPMQ et les OPCO associés à la cellule comme des possibles outilleurs en plus du Carif-Oref de Normandie.

En lien avec
l'animation
territoriale

- Renforcer la reconnaissance du rôle clef de l'animation territoriale sur le champ de l'observation « en continu »
- Maintenir un axe « territorial » dans le programme de travail du Carif-Oref, s'agissant de l'observation
- **Inclure un axe de réflexion territorial dans l'ensemble des travaux à venir de la cellule technique prospective emploi formation du CREFOP**
- Identifier la manière dont les CATEF pourraient nourrir ces travaux, dans une perspective de partage des connaissances

(2) Présentation du rapport final

(2.5) La mise à jour du système d'indicateurs de suivi



Les indicateurs de suivi

Axe 1 - Répondre aux besoins en compétences

- Nombre d'Accords de partenariat *
- Nombre d'Accords de partenariat actifs
- Nombre d'actions de promotion des métiers réalisées dans le cadre des Accords de partenariat
- Création ou reprise d'entreprise
- Nombre d'offres d'emploi pourvues
- Satisfaction des entreprises par rapport aux offres d'emploi pourvues

Axe 2 - Insertion professionnelle et développement des compétences

- Nombre d'entrées en formation *
- Evolution du niveau des personnes entrées en formation
- Taux d'insertion des demandeurs d'emploi à la sortie
- d'une formation qualifiante *
- Nombre d'apprentis par secteur professionnel *
- Taux d'insertion des lycéens sortant dans la vie active *

Axe 3 - Orientation tout au long de la vie

- Nombre de demandeurs d'emplois et de jeunes (15-25 ans) accueillis
- Nombre d'interventions organisées par l'Agence dans les établissements scolaires et universitaires
- Nombre de personnes sensibilisées par l'Agence à l'occasion des actions dans les établissements scolaires et universitaires
- Nombre d'actions de l'Agence sur l'information des métiers associant entreprises
- Nombre de passages VAE * : dossiers recevables, validés partiellement, totalement, refusés.
- Nombre de bénéficiaires d'actions spécifiques contre le décrochage *
- Nombre de jeunes contactés par les 19 PSAD *
- Nombre de places ouvertes dans les structures de remédiation normandes (micro lycées, écoles de production, EPIDE,...) *

(2) Présentation du rapport final

(2.6) Vers l'évaluation finale



Quatre registres et quatre questions d'évaluation: la pertinence

Q 1 - Pertinence

Q1. Dans quelle mesure les pratiques d'observation et d'analyse permettent-elles de répondre et de s'adapter aux besoins des territoires, des populations et des entreprises ?

1.1 Dans quelle mesure les décisions stratégiques au niveau institutionnel sont-elles guidées par des travaux d'observation et de prospective ?

1.2 De quelle manière les échanges entre les parties prenantes permettent-ils une actualisation en continu de l'analyse des besoins ?

1.3 Est-ce que les partenaires disposent des moyens adéquats pour ajuster les actions chemin faisant ?



Quatre registres et quatre questions d'évaluation: la cohérence

Q 2 – Cohérence interne et externe

Q2. En quoi les modalités de pilotage et d'animation du CPRDFOP ont contribué à mettre en cohérence les stratégies des partenaires de la Région ?

2.1 En quoi le CREFOP et les instances de l'animation territoriale sont-ils des lieux d'échange et de prise de décision collective ?

2.2 Dans quelle mesure le CPRDFOP est-il un cadre stratégique pour l'action, partagé et intégré par tous les partenaires ?

2.3 Comment les modalités de gouvernance du CPRDFOP permettent-elles d'adapter la stratégie partenariale aux évolutions législatives et réglementaires ?



Quatre registres et quatre questions d'évaluation: l'efficacité

Q 3 - Efficacité

Q3.1 Dans quelle mesure l'Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie et le SPRO ont-ils contribué à l'amélioration du service d'orientation ?

3.1.1 En quoi la coordination, l'outillage et la formation proposés aux professionnels ont-ils contribué au développement d'une culture commune en matière d'Orientation Tout au Long de la Vie ?

3.1.2. Dans quelles configurations l'animation et le pilotage territorial contribuent-ils particulièrement au développement de stratégies partenariales d'accueil ?

3.1.3 Dans quelle mesure et à quelles conditions les usagers accèdent-ils à une offre de service de proximité et «de qualité » ?

Q3.2 Dans quelle mesure les dynamiques liées au CPRDFOP ont-elles contribué à l'amélioration de l'offre de formation qualifiante sur le territoire normand et de l'insertion professionnelle des stagiaires ?

3.2.1 Dans quelle mesure les employeurs trouvent-ils effectivement les compétences dont ils ont besoin sur le territoire ?

3.2.2. Dans quelle mesure les pratiques des entreprises de formation se sont-elles adaptées aux nouvelles exigences des financeurs ?

3.2.3 Dans quelle mesure le grand public accède-t-il plus facilement à l'information et à l'emploi ?



Quatre registres et quatre questions d'évaluation: l'efficience

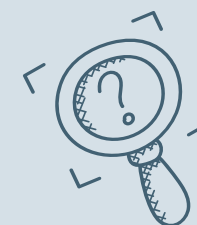
Q 4 - Efficience

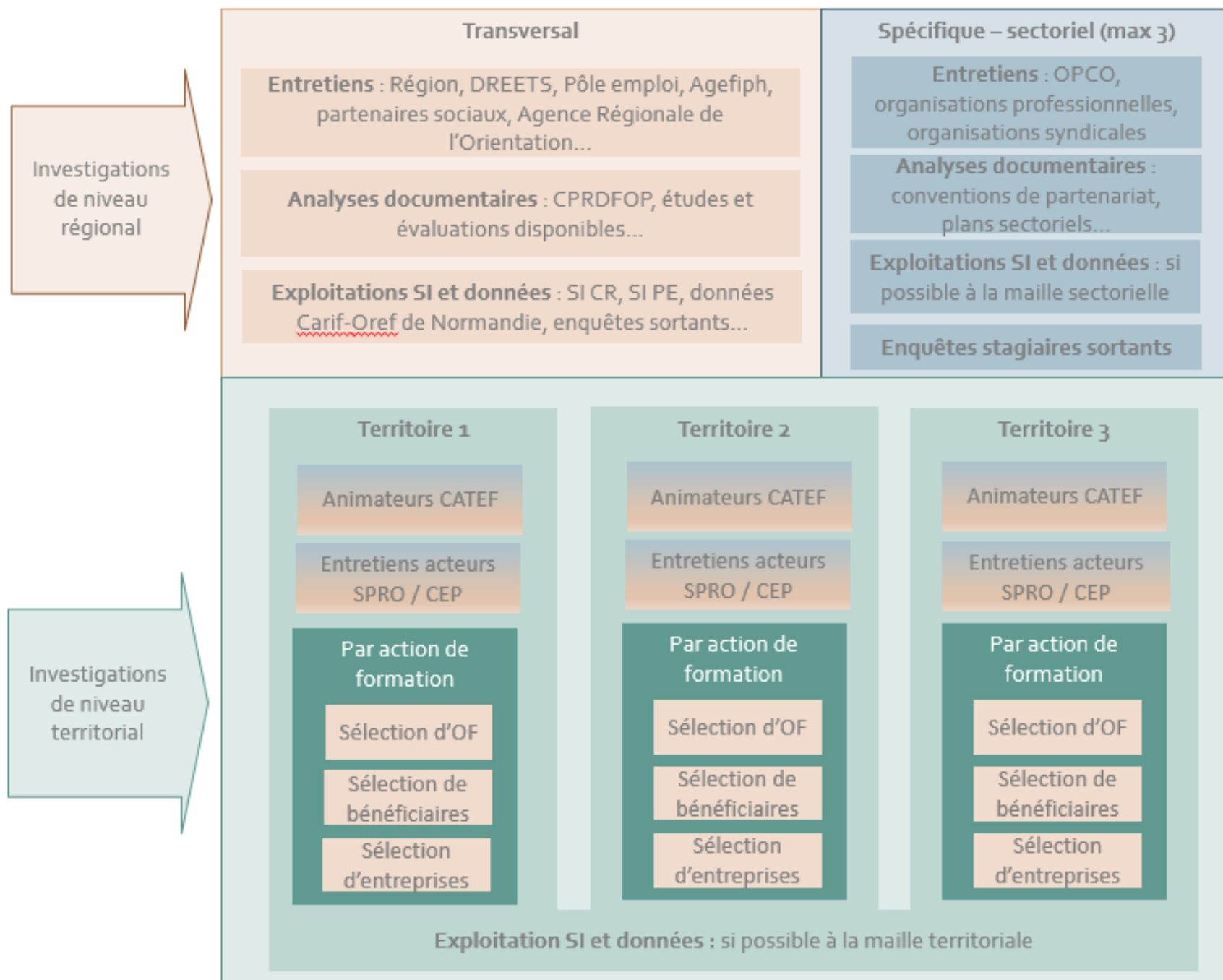
Q4 Dans quelle mesure les financeurs de la formation professionnelle font-ils la preuve de leur capacité à mobiliser de manière efficiente les moyens financiers à leur disposition ?

- 4.1 Sur quelles pratiques partenariales les acteurs s'appuient-ils pour optimiser la mobilisation de leurs financements ?
- 4.2 Dans quelle mesure chacun des financeurs achète-t-il ses formations « au juste prix », au regard de la nature des formations et des publics formés ?
- 4.3 Les effets des formations en termes d'accès à la certification, d'insertion dans l'emploi ou de reconversion sont-ils à la hauteur des moyens engagés ?

Quelques points de vigilance à souligner ...

- La mise à disposition et en partage des données
- La mise en perspective des données financières avec les données relatives aux effets
- La diversité des effets produits par les dispositifs de formation sur les stagiaires
- Le niveau de précision des données sur l'insertion des stagiaires post-formation
- Le manque de données de comparaison avec d'autres territoires





**(3) Questions – réponses puis échange
avec les membres du Plénier**



SAS au capital de 30 060 €

SIRET 878 429 422 00016

RCS Paris

Siège social : 18-20 rue Soleillet, 75 020 PARIS

www.sauléa-conseil.com ; contact@saulea-conseil.com

Vos contacts sur cette mission :

Manon Meunier et Marta Semplici

manon.meunier@saulea-conseil.com

marta.semplici@saulea-conseil.com